

Demandes de subvention

Demandes de subventions closes.

Pour toute demande de **subvention de fonctionnement**, il vous faut remplir le **formulaire** puis de déposer le dossier complet en Mairie.

Il en va de même pour une demande de **subvention pour une animation spécifique**, il vous suffit de remplir le **formulaire**, puis de déposer le dossier complet en Mairie.

Les dossiers incomplets ne seront pas étudiés, merci de votre compréhension.

Plus d'infos



Subventions: Subventions aux associations

Adresse : Hôtel de Ville

16, Boulevard du Maréchal Joffre
BP 106 34250 Palavas-Les-Flots

Horaires : Du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Le vendredi de 8h30 à 12h.

[Site ville](#)

[Site tourisme](#)

[Téléphone 04 67 07 73 30](#)

[Mail](#)

Sur Servicepublic.fr :

[Fiches pratiques de service-public.fr](#)

[Services en ligne](#)

[Création d'une association \(e-création\)](#)

[Modification d'une association \(e-modification\)](#)

[Consulter les annonces des associations et fondations](#)

[Dissolution d'une association \(e-dissolution\)](#)

Questions – Réponses

- [Peut-on choisir librement le nom d'une association ?](#)
- [Comment savoir si un nom d'association est déjà utilisé ?](#)
- [Comment se renseigner sur une association ?](#)
- [Un bénévole ou un salarié peut-il utiliser son véhicule personnel pour les besoins d'une association ?](#)

[Toutes les questions réponses](#)

[Comment faire si...](#)

[Je crée une association](#)

[L'association organise un événement : fête, manifestation, vide-grenier](#)



Ville de

Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : [04 67 07 73 00](tel:0467077300)